

Guide des Manifestations Scientifiques

Ce guide s'adresse aux enseignants chercheurs de la faculté des Sciences Exactes et informatique (FSEI) de l'université Hassiba Benbouali de Chlef, afin de les encourager et de les guider dans les démarches d'organisation des manifestations scientifiques nationales et internationales (Journées d'études, Workshop, Colloque, Séminaire, Ecole,...).

Si vous souhaitez organiser une manifestation scientifique à la FSEI, il faut suivre les procédures et les étapes suivantes :

I. Une demande d'autorisation

Pour organiser une manifestation scientifique, une demande doit être adressée à Monsieur le doyen de la faculté au moins 6 mois de la date prévue de la manifestation. Elle sera soumise par la suite auprès du Comité Scientifique de Département et du Conseil Scientifique de la Faculté pour étude.

II. Conditions

- Le président du comité d'organisation de la manifestation doit faire partie de la FSEI.
- La FSEI doit obligatoirement figurer dans le dépliant de la manifestation.

III. Dossier à fournir

- 1- Demande adressée à Monsieur le Doyen
- 2- Formulaire de demande de soutien à l'organisation de manifestation scientifique dûment rempli ([formulaire](#)) et signé par le président du comité d'organisation.
- 3- Dossier relatif à la manifestation (lettre de motivation, programme de la manifestation, dépliant, fiche technique).
- 4- Tableau budgétaire prévisionnel et apport des autres institutions et sociétés (sponsors).

Les frais d'inscription, doivent être gérés par le régisseur de l'établissement.

IV. Procédures

- 1- Dépôt de dossier auprès du Vice Décanat chargé des Relations Extérieures, la Coopération, de l'Animation et la Communication et des Manifestations Scientifiques.
- 2- Traitement des dossiers déposés par le comité scientifique du département concerné et le conseil scientifique de la faculté.
- 3- Réponse envoyée au président de la manifestation après validation de dossier.
- 4- L'appel à la manifestation pour publication sur le site de la faculté <https://www.univ-chlef.dz/fsei/>
- 5- **Réservation de la salle de conférences de la faculté**
Caractéristique de la salle: la salle est équipée de projecteurs, d'un tapis, il peut accueillir jusqu'à 120 personnes.
Procédures de réservation: Une demande de réservation de la salle ([Ar](#) – [Fr](#)) doit être adressée à Monsieur le Doyen.

V. Bilan

Après la clôture de la manifestation scientifique, le président du comité d'organisation est tenu de remettre le **bilan** de cette dernière avec CD du Proceeding, au niveau du Vice Décanat chargé des Relations Extérieures, la Coopération, de l'Animation et la Communication et des Manifestations Scientifiques.